

MAIRIE DE MADRANGES

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU

**SÉANCE DU 30/06/2023**

Le conseil Municipal de la commune de Madranges s'est réuni le vendredi 30/06/2023 à 20h30.

**Étaient présents :** Jean-Pierre BORT, Pierre CROISILLE. Baptiste BORT, Jean SAUVENT, Michel PORTE, Guillaume PORTE, Jean-François LONGUET.

**Étaient absents :** Serge BORDES, Nadine VAN (procuration à Baptiste Bort), Sylvie Magoutier (procuration Pierre Croisille), Magalie BRETTE (procuration Jean-François Longuet)

**Secrétaire de séance :** J-P Bort

**ORDRE DU JOUR :**

**1) Élection du secrétaire de séance**

**2) Approbation du CR** du conseil municipal du 22/05/ 2023 : 3 abstentions

**3) Délibérations :**

**Délibération 1 :** Echange de parcelles entre M. G. Porte et la Municipalité de Madranges (voir délibération jointe) unanimité des votants.

**Délibération 2 :** Vote pour l'acceptation du devis du cabinet de géomètre Dubroca Letrange (4656,00 €) pour la création d'une copropriété dans les bâtiments communaux dans l'objectif de vendre un appartement (voir délibération) unanimité des votants.

**Délibération 3 :** Achat et mise en œuvre par la société CERIG (760,80 €) d'un matériel permettant la prise en main à distance de l'ordinateur de la Mairie dans des cas nécessaires et exceptionnels sans modifier les jours et heures d'ouverture de la Mairie. unanimité des votants.

**4) Site internet communal :** Le nouveau site se construit. Nos « Webmasters » ont présenté l'avancée des travaux. On peut dès maintenant se connecter à l'adresse : <https://madranges.fr>.

**5) Ramassage des ordures ménagères :** Suite au dernier Conseil Communautaire le Maire informe le conseil que la solution retenue est : ramassage porte à porte maintenu, 2 bacs individuels fourni (ordures ménagères + bac recyclables), passage toutes les semaines (1 passage pour les OMR et un passage la semaine suivante pour les recyclables). Les bacs verts disparaissent et sont remplacés par un bac de regroupement avec seau (fourni) et un bac de regroupement pour les recyclables.

**6) Adhésion au siaep de Puy la Forêt :** Le SIAP a délibéré favorablement pour l'adhésion de notre commune.

**7) Vente de la parcelle de la rue du terrain de jeux entre Corrèze Habitat et la Commune :** La vente a été actée. Elle rapportera à la commune 6651,00 €.

**8) Point assos :** La participation des assos à l'entretien et à l'équipement de la salle polyvalente est de 750,00 € à ce jour. Deux associations n'ont pas encore versé leur participation.

Le Maire fait le point sur les animations à venir cet été à Madranges.

Une réunion commune / assos sera organisée en septembre pour envisager la restructuration de l'espace rangement de la salle polyvalente.

**6) Suivi des devis et travaux :**

La table de ping-pong de l'aire de jeux est livrée et installée.

Le vidéo projecteur et son écran sont dès maintenant à la disposition des associations.

Les travaux de l'aire de jeux doivent débuter dans la semaine du 3/07 au 9/07.

Reste à faire établir un devis pour un matériel permettant l'installation de la télé grand écran à la salle polyvalente.

Le chauffe-eau de l'appartement de la salle polyvalente a été remplacé (876,23 €).

**7) Travaux Vincent :** entretien du bourg (tonte, fleurissement...), épareuse sur la voirie, peinture des portes du cimetière, réparation du jeu : « le château d'Agathe », mise en place de la table de ping-pong, peinture jeux et mobilier de l'aire de jeux, chemin de randonnée de Labroch.

**8) APAVE :** l'APAVE a fait le contrôle annuel de la salle polyvalente et de l'aire de jeux. Les remarques et travaux qui en découlent seront pris en compte au plus vite.

**9) Aliénation du chemin rural ((M et Mme Fontan) :** La vente a été actée. C'est une opération blanche pour la Commune.

**10) Compte N26 :** 1498,44 € sur le compte à ce jour.

**11) Apurement de la dette d'un locataire :** Un plan sera rédigé et signé.

**12) Route de Broussas :** la demande de versement par l'état de la DETR a été faite.

**13) Réseau cuivre :** Le maire informe le conseil de la décision d'Orange de fermer le réseau cuivre sur la commune à partir janvier 2027. Une information a été faite par mail aux habitants.

**14) Encombrants :** Le ramassage se fera les mercredis 12 juillet et 22 août. Une information a été faite à la population.

**15) Mariage :** Le mariage d'un enfant de la commune sera célébré à la fin du mois de juillet.

**16) Conseil d'école de Treignac :** Le Maire informe le conseil que les effectifs de l'école de Treignac sont en baisse... des fermetures de classes sont à redouter dans les années prochaines à l'école comme au collège. Le Maire de Treignac a envoyé la convention qui lie la commune de Madranges à Treignac sur notre demande.

**La séance est levée à 22h45**

**Jean-Pierre Bort**